**La « mémoire collective » entre sociologie de la mémoire et sociologie des souvenirs ? [1]**

**par Marie-Claire Lavabre**

Le concept de « mémoire collective », issu des réflexions pionnières de Maurice Halbwachs sur les « cadres sociaux de la mémoire » (1925), après avoir suscité un vif engouement à partir du milieu des années soixante-dix, est aujourd'hui assez largement mis en question. Il ne serait que métaphore, fiction sociologique voire idéologie d'essence totalitaire. Pour une autre part cependant, la notion de mémoire - dans sa dimension sociale ou *collective*- est devenue familière et, partant, évidente. Objet de nombreux travaux en sciences sociales, elle n'est plus guère interrogée et ce d'autant moins qu'elle mobilise depuis plusieurs décennies l'intérêt des acteurs sociaux, politiques, associatifs, médiatiques, voire ordinaires, s'il convient de désigner ainsi tous ceux qui accordent une valeur à leur histoire ou à celle de leur famille, s'intéressent au passé de leur quartier, de leur village, de leur ville ou de leur région, à la conservation et à la transmission de celui-ci.

L'inventaire des définitions, explicites ou implicites, dans les travaux de sciences sociales ou dans les débats publics, met cependant au jour la très grande fluidité voire l'extrême polysémie de cette notion.

***De quoi la mémoire est-elle aujourd'hui le nom ?***

L'usage de la notion de mémoire, entendue dans sa dimension « collective », renvoie parfois aux souvenirs ou des représentations du passé dont des individus, liés par une expérience commune, sont porteurs : il convient cependant de souligner que souvenirs et représentations du passé ne sont le plus souvent que supposés ou suggérés. Car la notion fait le plus souvent référence, non à l'expérience vécue, mais à l'enseignement de l'histoire et au musée, à la

[1] Ce texte, de synthèse, reprend pour partie et réorganise des éléments déjà publiés, auxquels je me permets de renvoyer. Voir notamment :
"Entre histoire et mémoire: à la recherche d'une méthode", in *La guerre civile entre histoire et mémoire*, Jean-Clément Martin (dir.), Ouest Editions, Nantes, 1995.
« Usages et mésusages de la mémoire », *Critique internationale*, avril 2000.
« De la notion de mémoire à la production des mémoires collectives », in C*ultures politiques*, Daniel Cefaï dir, PUF, 2001.
« Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales*, décembre 2007.
« Les mémoires : lecture historique (Définitions) », in Cote Sébastien et Picard Emmanuelle (dir), *Regards historiques sur le monde actuel*, Paris : Nathan, 2012.

commémoration ou au monument, aux formulations du passé qu'autorisent ou non le procès, l'amnistie ou les lois récemment nommées « mémorielles », aux mises en récit constituées par le cinéma et la littérature, c'est-à-dire aux divers registres, didactique, politique, juridique et esthétique de la gestion visible du passé dans une société. Elle qualifie encore une approche du passé qui n'est définie que par la distinction qu'on s'accorde généralement à faire entre histoire et mémoire (Nora, 1978), connaissance et imagination, objectivité et subjectivité, raison et émotion. De surcroît, elle est pensée tantôt comme trace du passé dans le présent, c'est-à-dire comme *effet* ou *poids du passé*, tantôt comme évocation, interprétation et sélection commandées par le présent, c'est-à-dire comme *effet du présent* et *choix du passé* (Lavabre, 1994).

Mémoire « collective », sociale, nationale, mémoire officielle, mémoire savante ou populaire, mais aussi mémoire historique, mémoire commune, voire « lieux de mémoire », « travail de mémoire », « cadres de la mémoire », ou encore, relevant plus spécifiquement du débat public, « politiques de la mémoire », « revendications mémorielles », « devoir de mémoire », « abus de la mémoire »: ces termes constituent un vocabulaire aujourd'hui largement partagé, peu conceptualisé, rarement interrogé. Celui-ci s'est progressivement diversifié, au fil de la vague et de la vogue de la mémoire, non sans confusion ni contre-sens. Il circule dorénavant entre différentes sphères, scientifique, politique, sociale et médiatique.

« On n'est pas encore habitué à parler de la mémoire d'un groupe, même par métaphore » (Halbwachs, 1950). Cette remarque de Maurice Halbwachs fait certainement écho à son souci récurrent d'affirmer que la « mémoire collective » n'est pas une métaphore. Mais elle souligne aussi que la notion, telle qu'on l'entend trop aisément aujourd'hui, a une histoire. Celle-ci est relativement récente. De fait, à l'exception des textes fondateurs (Halbwachs, 1925 et 1950, Bloch, 1925), on ne trouvera guère avant le milieu des années soixante-dix de titres d'articles et d'ouvrages relevant des sciences sociales qui contiennent tout simplement le mot « mémoire ». Roger Bastide lui-même, lecteur et passeur de l'œuvre de Maurice Halbwachs (Lavabre, 2004) publie en 1970 une importante contribution à la théorie de la mémoire collective, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », mais, en 1965 encore, son étude sur les religions africaines au Brésil, qui contient de longs développements critiques consacrés aux thèses de Maurice Halbwachs, s'intitule tout simplement « Les religions africaines au Brésil » (Bastide, 1965 et 1970). En 1977, le livre de Philippe Joutard, *La*

*légende des camisards*, attentif à la transmission orale et à la présence vivante du passé, se donne pour horizon non l'étude de la « mémoire » mais celle d'une « sensibilité au passé ».
Depuis lors, l'inflation des travaux sur la mémoire en sciences sociales d'une part, la circulation accélérée du vocabulaire de la mémoire dans l'espace public, d'autre part, doit nous faire envisager que nous sommes aujourd'hui tellement habitués à parler de la « mémoire collective » que celle-ci n'est guère plus qu'une métaphore. A ce titre, il convient tout à la fois de mettre au jour la diversité des approches qui ont fondé ce champ d'études en sciences sociales au cours des dernières décennies et de revenir à la réflexion pionnière de Maurice Halbwachs, pour finalement tenter d'en dégager une définition opératoire, sinon fédératrice.
S'il faut admettre que les évocations du passé (souvenirs, commémorations, musées et monuments, interprétations, usages voire instrumentalisations politiques et sociales etc.), comme les traces du passé (traditions , répétitions, mais aussi documents ou archives) relèvent bien de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui la mémoire, encore faudrait-il s'entendre sur ce qui permet de réunir ces divers phénomènes, hétérogènes à bien des égards, sous un même terme. Comment penser les rapports de ces différentes formes, registres ou expression de la mémoire, comment les articuler, serait-ce de manière hypothétique?
A tenter une synthèse nécessairement réductrice, il apparaît que trois grandes problématiques, de la mémoire cohabitent aujourd'hui en sciences sociales (Lavabre, 2007) tandis que trois définitions, pour partie transversales, s'y superposent (Lavabre, 2012).

***Lieux de mémoire, travail de mémoire et cadres de la mémoire***

Il est chronologiquement légitime, s'il s'agit de rendre compte de l'état de cette question dans les sciences sociales d'aujourd'hui, notamment en France, d'envisager d'abord la problématique des *lieux de mémoire* (Nora, 1984, 1986, 1994). Celle-ci émerge dans les années soixante-dix, dans un contexte de fortes transformations sociales et politiques, par ailleurs marqué par la montée en puissance d'un intérêt diffus pour le passé bientôt nommé « mémoire » et par l'activité réflexive des historiens sur leur discipline. Elle est clairement associée au nom de Pierre Nora. Elle est le fait des historiens pour l'essentiel. Elle s'est très largement exportée au travers de multiples traductions et a donné lieu à des versions nationales en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas etc. Elle se donne pour objet privilégié les symboles, réalités idéelles ou matérielles, qui sont présumés tantôt exprimer, tantôt organiser les « mémoires collectives » et partant, les « identités », et de manière privilégiée, l'identité

nationale. A cet égard, les *lieux de mémoire* renvoient également à l'opération intellectuelle de l'historien qui restitue, dans la durée, la généalogie de ces symboles.

Dans les travaux inspirés de cette problématique, les « souvenirs » *stricto sensu* de l'expérience vécue importent moins que l'enseignement de l'histoire, les monuments, les commémorations et les usages politiques du passé dont on suppose l'influence sur les représentations partagées du passé. La « mémoire », le plus souvent pensée à l'échelle de la nation, est objet de l'histoire comme savoir ou discipline régie par les règles du métier, en ce sens que celle-ci peut produire la critique des mythes, légendes, anachronismes, intérêts (notamment politiques) qui en constituent la marque. La problématique des *Lieux* a dans le même mouvement réhabilité l'historiographie comme histoire de l'histoire et consacré le retour du politique en histoire.

Le caractère nostalgique, consensuel voire national de la grande entreprise des *lieux de mémoire* de Pierre Nora a été souligné à diverses reprises. Histoire de France au « deuxième degré », histoire de l'identité française dès lors que mémoire et identité vont de pair, il est vrai que les *Lieux* ne font guère de place aux conflits et aux fractures. L'histoire contemporaine qui se revendique au contraire comme histoire des ruptures et des « traumatismes » collectifs (La Seconde guerre mondiale et Vichy, le colonialisme et la guerre d'Algérie) ne remet cependant pas fondamentalement en cause ni l'échelle privilégiée de la Nation, ni la définition de la mémoire induite par l'opposition binaire de l'histoire et de la mémoire.

Le cas de l'histoire orale est à cet égard plus complexe. L'histoire orale n'a pas, en principe, la mémoire pour objet : elle travaille *avec* la mémoire – le témoignage - comme source, parmi d'autres ou à défaut d'autres. Pour autant, dès lors qu'elle adopte le registre – peu usité en France – de la co-production du récit historique,

la distinction de l'histoire et de la mémoire s'estompe. Ce n'est pas le moindre paradoxe de l'histoire de la mémoire, telle qu'elle s'est développée en France, que d'avoir assez largement marginalisé ce courant de l'histoire contemporaine, soit qu'il se trouve disqualifié au motif de la prétention des témoins, *a priori* porteurs d'une vision partielle et partiale (c'est-à-dire d'une *mémoire*), à la connaissance générale du passé, soit qu'on le réduise à la production contrôlée d' « archives orales », soumises à la critique des historiens.

La deuxième problématique est liée au nom de Paul Ricoeur (Ricoeur, 2000). On peut la référer à l'usage partagé et largement diffusé de la notion de « travail de mémoire », exportée, dans son expression littérale, de la psychanalyse. Au risque de la caricature et à simplifier à

l'extrême une pensée érudite, les sociétés, comme les individus, peuvent être dites malades de leur passé. Elles ont à accomplir un « travail de mémoire » comme on fait un travail de deuil pour atteindre la « juste mémoire », le bon oubli et la réconciliation avec l'autre autant qu'avec soi-même. Si cette problématique relève clairement, avec Paul Ricoeur et Tsvetan Todorov, avec la réflexion sur les « abus de la mémoire » (Todorov, 2004), du registre normatif et de la réflexion philosophico-politique, elle n'est cependant pas étrangère aux réflexions antérieures de Henry Rousso sur Vichy (Rousso, 1987) ou de Benjamin Stora (Stora, 1991) sur l'Algérie. Elle connaît une forte montée en puissance – et un grand succès politique - à partir des années quatre-vingt-dix en réaction à l'émergence non moins envahissante du « devoir de mémoire » et, conjointement, de la figure de la victime. A bien des égards, cette problématique recouvre aujourd'hui, au moins pour partie, celle des « lieux de mémoire», en ce qu'elle rencontre l'actualité des *revendications mémorielles*, d'une part, le souco de régler les comptes du passé, de formuler des technologies politiques de l'apaisement et de la résolution des conflits, de réduire les ressentiments, d'autre part. En d'autres termes, la question est posée, légèrement différente de la précédente, de savoir comment influencer la mémoire pour restaurer la communauté déchirée, quelle qu'en soit l'échelle. Partant, les souvenirs de l'expérience partagée, et particulièrement celle des conflits et donc des victimes, se trouvent cette fois au cœur de la réflexion.

La troisième problématique, plus strictement limitée à la sphère académique, est celle « des cadres de la mémoire », associée au nom de Maurice Halbwachs, qui s'inscrit plutôt dans la sociologie. Elle souligne que la « mémoire collective », sauf à en faire un usage métaphorique, doit être pensée à la croisée de l'individuel et du collectif, du psychique et du social. A ce titre, la « mémoire collective » reste assez largement sinon une énigme, en tout cas un problème. La problématique des cadres se donne le plus souvent pour objet d'ouvrir la boîte noire, c'est-à-dire de penser les interactions entre mises en récit publiques, usages du passé et souvenirs, de mettre au jour les formes concrètes de la transmission du passé, notamment par la famille (Haegel et Lavabre, 2010) ou par des institutions sociales dont l'école (Oeser, 2010), de vérifier empiriquement ce que sont les représentations socialement partagées du passé, au-delà des seules « politiques de la mémoire » (Lavabre, 1994 ; Gensburger, 2010). Les réappropriations, nécessairement diverses, des mises en récit du passé en sont l'objet privilégié. Si elle postule avec Maurice Halbwachs et Roger Bastide l'interpénétration des « mémoires collectives » et des mémoires individuelles, elle s'interroge sur les mécanismes concrets et les conditions dans lesquelles on peut influencer la mémoire.

La mise en question non de la distinction entre histoire et mémoire – qui à certains égards va de soi - mais de l'opposition entre une discipline régie par les règles du métier et un phénomène social caractérisé par l'hétérogénéité de ses manifestations (mises en récit didactiques ou juridiques, usages publics ou politiques du passé, expression des souvenirs), la variation des échelles, l'attention accordée aux « groupes intermédiaires » (Halbwachs, 1950) et aux acteurs, la pratique de l'enquête au « ras du sol » en constituent les fondements. En d'autres termes, la référence à Halbwachs qui s'y trouve mobilisée met l'accent sur les conditions nécessairement sociales de l'évocation et de la formulation des expériences passées.

Ces trois problématiques ne sont pas nécessairement incompatibles. Elles font souvent l'objet de références croisées aux auteurs devenus canoniques que sont Maurice Halbwachs, Pierre Nora et Paul Ricoeur. Elles renvoient à certains égards une même question : peut-on influencer la mémoire ? La première est fondée sur l'*a priori* que les usages politiques du passé et les stratégies qu'on appelle aujourd'hui mémorielles influencent la mémoire des individus. La deuxième exprime le souci politique de la réconciliation ou du vivre ensemble démocratique et envisage les moyens d'influencer la mémoire. La troisième interroge les conditions sociales de l'évocation et de la formulation des souvenirs de l'expérience vécue ou transmise et apprécie de ce fait non seulement les identifications individuelles aux mises en récit publiques du passé mais également les résistances, l'échec de la volonté politique (Démier, 2012), la multiplicité des réappropriations.

Toute réflexion sur la mémoire suppose non de trancher entre ces différentes approches mais de considérer qu'elles ont à être explicitées parce qu'elles commandent les diverses constructions de l'objet « mémoire ». Faute de quoi, pour être une notion devenue majeure en histoire, en sociologie ou en anthropologie, « la mémoire n'explique rien » (Alon Confino, 2006) et peine à être expliquée. Car c'est bien là, au moins pour partie, dans cet enchevêtrement des traces et des évocations du passé, de l'histoire comme discipline régie par l'exigence de la preuve et des usages publics et politiques de l'histoire, du collectif et de l'individuel ou du social et du psychique, que réside l'énigme de la mémoire collective.

Cette première synthèse, par les problématiques et les objets privilégiés qui en découlent, peut être complétée par une approche par les définitions qui les sous-tendent, au moins pour partie.

***Entre histoire et mémoire, passé et présent, individuel et collectif***

La première, déjà aperçue, définit la mémoire par sa différence d'avec l'histoire. Deux articles de Pierre Nora, datés de 1978 et de 1979, l'établissent notamment. Le premier se donne de fait pour une définition de la « mémoire collective » et énumère les diverses formes de la présence du passé dans une société. Plus fondamentalement, c'est le « divorce libérateur » de l'histoire et de la mémoire, (Nora, 1978), ou encore l'opposition binaire de la « mémoire historique » et de la « mémoire collective », voire de « l'histoire critique » et de « l'histoire totémique » - tous couples équivalents - qui autorise la définition de la mémoire. Ce pourquoi, quand cet article souligne « l'utilisation stratégique » que les historiens peuvent faire de la notion de mémoire, «vague et ambiguë » en son principe, et annonce le programme à venir des *Lieux de mémoire*, il apparaît que le projet de Pierre Nora renvoie essentiellement à une nouvelle manière de faire de l'histoire, qui prenne en considération le conflit des interprétations, la relativité de la connaissance en histoire et les usages politiques du passé. Et le deuxième article, « Quatre coins de la mémoire » (Nora, 1979), de décrire alors le duel et le duo des mémoires communiste et gaulliste en France de la Libération à mai 68 et de définir encore : « Une mémoire en France, c'est ce qui justifie la prétention d'une force politique au pouvoir, c'est ce qui représente un instrument de pouvoir aux mains des manipulateurs de la politique et c'est ce qui constitue, par conséquent, en soi, un capital de pouvoir ». La mémoire, doublement connotée par le national et le politique, devient ainsi objet d'une histoire qui se veut résolument « contemporaine », critique, forte de ses méthodes et des savoir-faire qui constituent les *règles du métier*.

Le déplacement, qu'on peut dater du milieu des années quatre-vingt-dix de la problématique de la mémoire vers les questions du traumatisme (Fassin et Rechtman, 2007), de la souffrance et des victimes ne modifient pas sensiblement la donne. Si la question du souvenir se trouve réintroduite et à certains égard privilégiée, les analyses assimilent le plus souvent « mémoire collective » et stratégies des acteurs collectifs, notamment associatifs ou politiques, et assigne à l'historien la tâche de dire la réalité du passé, opposée aux vérités du présent dont témoignerait la mémoire, se faisant ainsi thérapeute des sociétés ou des groupes déchirés par ces « passés qui ne veulent pas passer ».

Une deuxième définition de la mémoire met l'accent sur les rapports entre passé et présent. La mémoire comme "présent du passé" renvoie à une définition générale, classiquement empruntée à Saint-Augustin (Ricoeur, 1983).

"L'impression que les choses en passant font en toi y demeure après leur passage, et c'est elle que je mesure, quand elle est présente, non pas ces choses qui ont passé pour la produire"

Cette définition de la mémoire comme « présent du passé » met l'accent sur le fait que la mémoire est un phénomène présent. Elle souligne également la distinction de l'histoire et de la mémoire, au sens cette fois de la distinction entre le passé tel qu'il est réellement advenu et ce que la mémoire en fait. Saisir la mémoire, ce n'est pas saisir tout ou partie du passé mais la présence -toujours incertaine - du passé et, plus précisément encore, la présence, non pas du passé tel qu'il s'est passé, mais de l'impression qu'en passant ces "choses qui ont passé" ont laissée. La mémoire ne restitue en aucune manière le passé, elle ne le reproduit pas, elle ne l'établit pas. Reste que cette définition de la mémoire comme "présent du passé", essentielle en ce qu'elle nous permet de donner un autre contenu à la distinction de l'histoire et de la mémoire et de souligner le caractère présent de la mémoire, laisse entière une difficulté majeure : le *présent du passé* renvoie tout aussi bien à la trace qu'à l'évocation - au moins virtuelle - du passé. Penser le présent du passé comme trace va de pair avec l'idée que le passé -tel qu'il est advenu - détermine au moins pour partie sa représentation et le devenir de celle-ci (en d'autres termes, *le présent est l'effet du passé*). Penser la mémoire comme évocation implique souvent de mettre l'accent sur la revendication, sur la sélection, sur la reconstruction, voire sur la *construction* du passé ou la fiction (en d'autres termes, *le passé est l'effet du présent*). De fait, historiens, sociologues mais aussi psychanalystes oscillent le plus souvent entre « déterminisme » et « herméneutique » (Laplanche, 1992 ; Lavabre, 1995)

Quoi qu'il en soit, l'idée que la mémoire est *effet du présent* rejoint la conception sociologique spontanée de la mémoire. Encore faut-il prêter une attention toute particulière au terme de *re-construction* qui, littéralement, associe traces et évocations, passé et présent.

Une troisième définition – non exclusive des deux précédentes – met plus spécifiquement l'accent sur l'articulation voire l'interpénétration de l'individuel et du collectif, du psychique et du social.

Dans sa théorie de la mémoire collective, Maurice Halbwachs part de l'idée que l'individu isolé est une fiction et qu'en matière de mémoire comme en matière de représentations, il convient d'affirmer la priorité logique et chronologique du groupe. Deux lectures de Halbwachs sont possibles. La première peut inviter à porter attention aux espaces et aux lieux qui portent la marque du passé voire aux dates, aux figures historiques, aux notions et aux

symboles qui font l'objet d'une transmission institutionnelle et donc d'une inculcation. La seconde met l'accent non sur le groupe en tant que groupe mais sur les individus qui réalisent la mémoire collective. Et de souligner que les dates et les figures historiques ne sont rien d'autre qu'une "mémoire empruntée" quand elles ne rencontrent pas le passé vécu ou "le lien vivant des générations", c'est à dire la transmission qui s'opère dans des groupes intermédiaires entre l'individu et la nation, puisqu'aussi bien, écrit encore Maurice Halbwachs, il n'y a que peu de points de rencontre entre l'histoire de l'individu et l'histoire de ce groupe large qu'est la nation. La mémoire collective se trouve ainsi définie comme mémoire d'une « communauté affective », à l'échelle des communications interindividuelles. Dans cette perspective, on ne peut plus considérer que les mémoires individuelles sont, y compris dans leurs contenus qui relèvent du collectif, reflets de la mémoire collective ou de la volonté politique de mémoire. En d'autres termes, si « mémoire collective » il y a, c'est que chacun se souvient, pour ainsi dire, en commun avec d'autres. Ce pourquoi, parce que l'individu participe, dans la diachronie comme dans la synchronie, de plusieurs groupes sociaux, la mémoire individuelle se définit comme interférence de diverses mémoires collectives.

***Pour une tentative de synthèse et de définition de la « mémoire collective »***

A cet effet, il nous faut reprendre l'ensemble des termes incidemment introduits : histoire, mémoire historique, mémoire collective, mémoire commune, mémoire individuelle ou souvenirs, signes non seulement de la polysémie de la mémoire mais également de l'hétérogénéité des phénomènes qu'on appelle tout uniment « mémoire ». Un schéma, sommaire par définition, rend compte, d'une part, de la distinction de l'histoire (premier cercle) et de la mémoire, d'autre part, de diverses formes de mémoire, ici nommées « historique » (deuxième cercle), « commune » (troisième cercle) ou « collective » (cercle à l'intersection des trois précédents)).
Il convient, avant d'engager le commentaire du schéma ci-dessous, de justifier plus avant les définitions et les termes retenus. (Lavabre, 2001)

Si l'on admet, avec M. Halbwachs, P. Nora ou Paul Ricœur, que la distinction de principe entre l'histoire et la mémoire fonde une première définition de la mémoire, minimale autant que fondamentale, on ne peut en toute logique, et nonobstant certains usages contemporains, désigner l'histoire par l'expression « mémoire historique », ce qui, comme M. Halbwachs le souligne encore, reviendrait à associer malencontreusement deux termes qui s'opposent. C'est

donc moins du côté de l'histoire que du côté de la mémoire que la notion de « mémoire historique » peut être réhabilitée et trouver un sens.

Une fois posée l'existence de l'histoire, en son principe définie par les règles du métier d'historien, on spécifiera, en un premier temps, la mémoire soit comme historique, soit comme collective. On distinguera donc l'histoire comme opération intellectuelle qui requiert un exposé systématique, vise la connaissance et l'intelligibilité du passé… et la mémoire, spécifiée comme historique ou comme collective. La mémoire historique est une manière d'usage de l'histoire ou d'histoire finalisée, portée par des intérêts ou des « besoins » (Nietzche, *Deuxième considération inactuelle*),qui ne sont pas ceux de la connaissance, mais de l'exemple ou de la légitimité, de l'identité, de la polémique ou du jugement critique.

Ces premières distinctions superposent donc, pour l'instant, trois termes : « histoire », « mémoire historique », « mémoire collective », à l'opposition binaire formulée entre histoire et mémoire ou, parfois, entre mémoire historique et mémoire collective.

La distinction de la mémoire historique et de la mémoire collective apparaît comme un premier principe de sélection des multiples attributs de la mémoire. Elle ne règle pas pour autant la question de la définition propre de la mémoire collective. La mémoire historique ne suppose pas le vécu, sans toutefois l'exclure, tandis que la mémoire collective est au contraire intuitivement connotée par celui-ci. La mémoire collective se réduit-elle pour autant à des souvenirs, éventuellement partagés, voire à la trace d'une expérience vécue ? Certainement pas. Car, tandis que la distinction introduite entre mémoire historique et mémoire collective permet de souligner que les usages et instrumentalisations politiques du passé ne se confondent pas nécessairement avec les représentations socialement partagées du passé, à l'inverse, souvenirs et traces de l'expérience vécue ne sauraient suffire à rendre compte de ce que sont les mémoires collectives. Car à ne relever que des souvenirs que conservent les individus d'une expérience partagée, la « mémoire collective » perd toute spécificité: elle n'est plus qu'addition de souvenirs individuels, lesquels sont supposés constituer une trace du passé partagé tel qu'il s'est réellement passé et fonder l'existence du groupe considéré.

C'est pourquoi il convient maintenant d'introduire une troisième spécification de la mémoire comme « mémoire commune », c'est-à-dire mémoire de ce qui a été vécu, souvenirs et traces du passé. La notion de mémoire commune, utile à la démonstration, est cependant pour une large part une fiction. Car l'histoire vécue ne se limite pas au vécu immédiat et remémoré par les individus. D'une part, la coexistence de différentes générations permet d'entrer en contact avec des milieux plus ou moins éloignés dans le temps : non pas tant du point de vue des dates et des faits qui sont la matière de l'histoire écrite ou de la mémoire historique, mais

« des manières d'être et de penser d'autrefois » (Halbwachs, 1950) qui trouvent ainsi une place dans la mémoire et constituent l'histoire vivante ou la mémoire vive (Lavabre, 1994) - par opposition à ce qu'on pourrait appeler une mémoire morte ou une « mémoire empruntée » (Halbwachs, 1950). D'autre part, les récits et témoignages, réels ou fictifs, transmis oralement ou fixés par l'écrit, peuvent servir de modèle à la reconstruction de souvenirs anciens, pour autant qu'ils s'accordent avec ce que l'individu aurait pu vivre : « Combien de souvenirs que nous croyons avoir fidèlement conservés et dont l'identité ne nous paraît pas douteuse sont eux aussi forgés presque entièrement sur de fausses reconnaissances, d'après des témoignages ou des récits » (Halbwachs, 1950).

Histoire, mémoire historique, mémoire commune : ces trois termes nous permettent pour l'instant de définir négativement la notion de mémoire collective, en ce qu'elle n'est ni mémoire historique ni mémoire commune, ni bien sûr histoire.

A ce stade, la mémoire collective n'est qu'une potentialité, à la croisée entre histoire, mémoire historique et mémoire commune, ce que figurent les intersections et flèches dans le schéma ci-dessous.

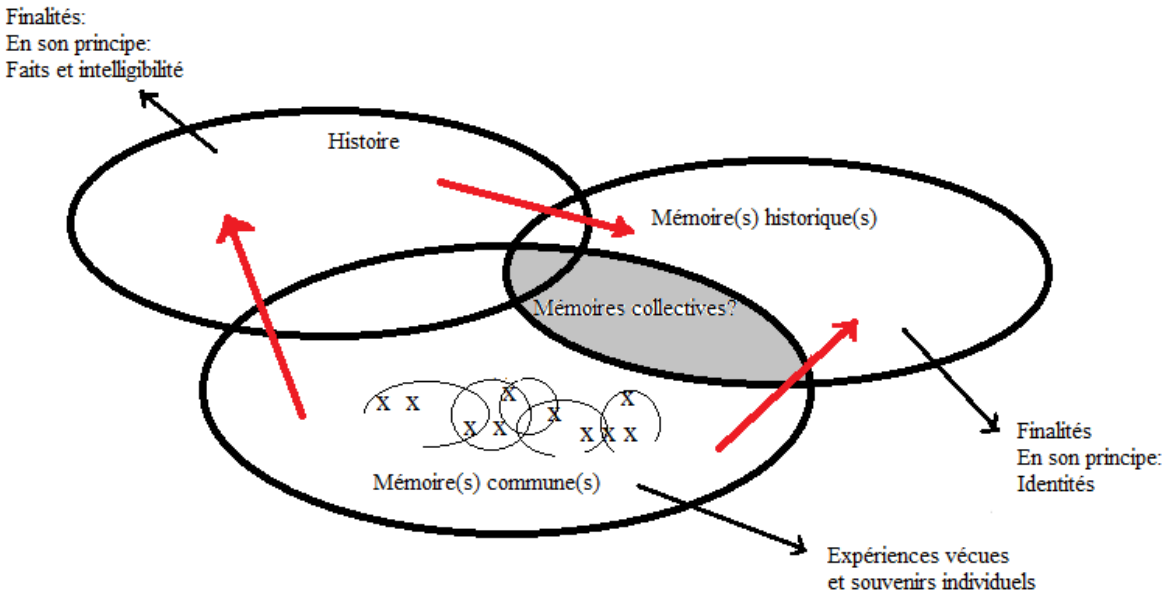

Ce schéma donne à voir la partition de l'histoire et de la mémoire et dans le même mouvement la diversité des registres de la présence du passé déjà rencontrés (connaissance du passé, usages notamment politiques du passé et mises en récits publiques du passé, souvenirs etc). Les intersections figurent des interactions et les flèches des circulations. Les croix, dans le cercle « mémoires communes », représentent des individus, porteurs d'expériences, de représentations et de souvenirs. Ces individus ont des caractéristiques sociales et se trouvent en tant qu'individus à l'intersection de plusieurs groupes (professionnel, politique, religieux, familial ou défini par telle ou telle expérience partagée). Ils peuvent se constituer en porte-parole ou témoin (flèche vers le cercle « mémoire historique ») ou motivés, par exemple, par l'histoire transmise au sein de la famille, devenir historien de telle ou telle période ou de telle ou telle expérience (flèche vers le cercle « histoire »). Un ouvrage académique peut faire débat, être l'objet d'une instrumentalisation politique, pénétrer l'espace public (flèche du cercle « histoire » vers le cercle « mémoire historiques). Une double flèche du cercle « mémoires historiques » au cercle « mémoires communes » pourrait indiquer les effets possibles des mises en récit publiques du passé sur les représentations voir les souvenirs individuels - et réciproquement. Ces diverses circulations d'une sphère à l'autre sont donc autant d'interactions qui contribuent à l'existence éventuelle des mémoires collectives, au centre du schéma. Ce pourquoi celles-ci ne sont ici réduites ni à aux mémoires historiques ni aux mémoires communes. Cette synthèse, fortement inspirée par la lecture des textes fondateurs de Maurice Halbwachs, n'est cependant pas à strictement parler une interprétation, parmi d'autres possibles, de cet auteur. Elle relève plutôt d'une adaptation au contexte que nous connaissons où la « mémoire collective » n'est plus seulement un concept des sciences sociales, porteur de la critique d'une conception étroitement psychologique de la mémoire, mais est devenu un phénomène social en tant que tel, dont il convient de prendre la mesure. Partant, il convient également d'en déplier les formes et d'en accepter au moins pour partie le vocabulaire. A ce stade, la définition de la « mémoire collective » repose sur le fait – empiriquement vérifié – qu'existent des conditions sociales à *l'évocation* et à la *formulation* des souvenirs et des processus – éventuels- d'homogénéisation des représentations du passé (Lavabre, 1994), notamment informées par les mises en récit publiques du passé.

A cet égard, il faut pour conclure revenir à nos interrogations premières. Si la définition de la « mémoire collective » dégagée ici, pas à pas dans le dédale des connotations contemporaines de la mémoire, est pertinente, elle ouvre certainement la voie à une « sociologie de la mémoire » qui s'attache, plus que d'autres approches, à prendre en considération les expériences biographiques et historiques, les raisons et motivations des acteurs sociaux qui

formulent les « mémoires historiques » et autres « politiques de la mémoire ». Elle peut contribuer à éclairer, dès lors, le phénomène mémoriel contemporain. Mais, à rester fidèle à l'intuition de Maurice Halbwachs dans un contexte saturé de références à la mémoire, elle engage également, et plus encore, ce qu'il conviendrait peut-être d'appeler une « sociologie des souvenirs », en ce sens, donc, qu'existent des conditions sociales à l'émergence, l'évocation et la formulation des souvenirs. A cet égard, la « mémoire collective » n'est jamais qu'un objet très ordinaire de la sociologie, toujours intermédiaire, de surcroît, dès lors que « toute pensée sociale est une mémoire » (Halbwachs, 1950).

***

Bibliographie


Bastide (Roger) - *Les religions africaines au Brésil*, Paris, PUF, 1960.

Bastide (Roger) - "Mémoire collective et sociologie du bricolage", *L'année sociologique*, 21, 1970, pp.65-108

Bloch (Marc) - "Mémoire collective, tradition et coutume. A propos d'un livre récent", *Revue de synthèse historique*, XL (nouvelle série XIV), 1925, n°118-120, pp.73-83.

Confino (Alon), *Germany As a Culture of Remembrance: Promises and Limits of Writing History*, Chapel Hill: University of North Carolina Press. (2006)

Démier (Francis), *La France de la restauration (1814-1880). L'impossible retour du passé*, Ed Flolio-Histoire, 2012.

Gensburger (Sarah), *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire* Presses de Sciences Po, 2010.

Halbwachs (Maurice) :

- *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel,1994. (Alcan, 1925).
- *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997. (PUF, 1950 et 1968).

Joutard (Philippe) - *La légende des Camisards, une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1977, 439 p.

Laplanche (Jean), "Entre déterminisme et herméneutique, une nouvelle position de la question" in *La révolution copernicienne inachevée*, Aubier, 1992

Lavabre (Marie-Claire) :

- *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Presses de Sciences Po, 1994.
- "Du poids et du choix du passé. Lecture critique du syndrome de Vichy", in *Histoire politique et sciences sociales*, Peschanski (Denis) et alii dir., Ed Complexe, 1991, pp 265-278.
- « Roger Bastide, lecteur de Maurice Halbwachs », in *Maurice Halbwachs, Espaces, mémoires et psychologie collective*, Deloye Yves et Haroche Claudine (dir.), Presses de la Sorbonne, 2004, p 161-171.
- Avec Florence Haegel, *Destins ordinaires, Mémoire partagée et identité singulière.* Paris : Presses de sciences-po, 2010, 144 p.

Oeser (Alexandra), *Enseigner Hitler: les adolescents allemands face au passé nazi. Appropriations, Interprétations et usages de l'histoire*, Presses de l'EHESS, 2010.

Nora (Pierre) :

- « La mémoire collective », dans LE GOFF Jacques (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz-CEPL, 1978, pp. 398-401.
- "Quatre coins de la mémoire", *H. Histoire*, n02,juin 1979, pp.9-32.
- *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 tomes : t. 1 *La République* (1 vol., 1984, 674 p.), t. 2 *La Nation* (3 vol., 1986, 988, 988 et 1034 p.), t. 3 *Les France* (3 vol., 1992, 610, 622 et 665 p.)

Paul Ricoeur, *Temps et récit*, tome 1, Seuil, 1983.

Ricoeur (Paul), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, 2000.

Rousso (Henry), *Le syndrome de Vichy : 1944-198*, Paris, Seuil, 1987.

Stora, B. (1991), *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*. Paris, La Découverte.

Todorov (Szvetan), *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004